



Séance du 15 mars 2022

L'an deux mille vingt et un, le 15 mars à 18h00, les membres du Comité de Direction dûment convoqués le 15 février 2022, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault à Gignac, sous la présidence de Monsieur Claude Carceller.

Nombre de membres		
Afférents Au comité de direction	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
24	22	21

Date d'affichage

Date de convocation
15 février 2022

Date de retrait d'affichage

Membres présents :

Collège des élus : Pierre AMALOU, Thibaut BARRAL, David CABLAT, Claude CARCELLER, Chantal DUMAS, Philippe LASSALVY, José MARTINEZ, Robert SIEGEL, Béatrice FERRANDO, Daniel JAUDON, Marie-Hélène SANCHEZ.

Collège des socioprofessionnels : Isabelle du BOULLAY, Lydie CARBOU, Gaëlle JORAND, Elodie LEGÈRE, Mathilde BAVOILLOT, Claude DESTAND, Amélie DHURLABORDE, Thierry LANIESSE, Guy de LAPOYADE, Jacques PROUGET, Gérard SIMON.

Membres excusés :

Collège des élus : Pascal DELIEUZE, Marie-Françoise NACHEZ, Xavier PEYRAUD, Nicolas ROUSSARD, Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, Jean-François SOTO, Jean-Pierre BERTOLINI, Martine BONNET, Grégory BRO, Jean-Luc DARMANIN Bernard GOUZIN, Jean-Marc ISURE, Véronique NEIL, Ronny PONCE, Jean-Pierre PUGENS, Florence QUINONERO, Christian VILOING.

Collège des socioprofessionnels : Norbert ALAÏMO, Mireille CASAGRANDE BONVARLET, Jeanne NICOLLET, Stéphane PANIER, Martin ROCH, Bénédicte TOURNAY, François BOUDOU, Charles CREPIN, Isabelle DHOMBRES, Thierry LANIESSE.

Techniciens présents : Fabienne Barrere-Ellul, Caroline Maury, Virginie Carceller, Liza Lenain, Angéline Seylle
 Le quorum est atteint. L'assemblée peut délibérer valablement.

Objet de la délibération

12-2022 : Budget annexe Boutiques 2022

Monsieur le Président propose d'adopter le budget annexe prévisionnel 2022 qui concerne les boutiques de l'Office de Tourisme

Budget de Fonctionnement :

Ce budget intègre les boutiques de l'OTI, le Mas des Agriculteurs et Argileum

- Prends en compte les charges de personnel (47 550 €)
- Intègre les stocks de marchandise

Il est équilibré à 219 006 € HT

Le comité, Oüi l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- **De voter le budget annexe prévisionnel 2022 en fonctionnement et en investissement concernant les boutiques de l'Office de Tourisme**

Vote pour : 21

Fait à Gignac, le 21/03/2022

Le président,
Claude Carceller

